

2022-03-08

CONSIGNES - Futurs ou nouveaux parents

Soyez assurés que nous sommes sensibles à la situation de stress que vous vivez actuellement en lien avec la naissance de votre enfant dans le contexte actuel de la pandémie de COVID-19. Afin de limiter la propagation du virus et d'assurer votre sécurité optimale, veuillez suivre les recommandations suivantes :

- ✓ Le second parent ou la personne significative est admis à l'accouchement et lors du séjour prénatal et postnatal et ce même s'il présente des symptômes mineurs à la COVID-19 qu'il soit positif ou non si celui-ci respecte les conditions de préventions des infections.
- ✓ Deux accompagnants peuvent être présent pour le travail et l'accouchement si tel est le souhait de la maman. Ces accompagnants ne doivent pas présenter de risque d'infection à la COVID-19.
- ✓ Les visiteurs sont autorisés en post-partum immédiat (à la salle d'accouchement). Deux visiteurs à la fois sans risques d'infection à la COVID sont permis (la fratrie est autorisée).
- ✓ La mère doit porter un masque de procédure en présence du personnel, lors du travail et de l'accouchement (dans la mesure du possible) et lors des déplacements.
- ✓ Le second parent, le ou les accompagnants et les visiteurs doivent obligatoirement porter un masque de procédure en présence du personnel et lors de déplacements.
- ✓ Pour les parents COVID positif ou suspecté, les repas seront fournis par l'hôpital aux deux parents car dans ce cas, il n'est pas autorisé de circuler dans l'hôpital. Si présence d'un accompagnateur ou d'un visiteur celui-ci doit revêtir un équipement de protection individuel (à l'exception du masque N95), limiter les déplacements et respecter les consignes de préventions des infections du personnel soignant.

Advenant un séjour en néonatalogie pour votre bébé :

- ✓ Seul les parents sont autorisés à visiter leur nouveau-né. La néonatalogie étant un milieu à aire ouverte, nous tentons de limiter le nombre de personnes.

Nous sommes désolés de ces mesures contraignantes que cette situation occasionne. Le but est de vous protéger tout comme on souhaite protéger vos bébés.

L'équipe de la périnatalité